

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 18 décembre 2017

DÉLIBÉRATION n°2017-93

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 décembre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université, adressée le jeudi 07 décembre 2017.

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université,

Point de l'ordre du jour :

6.2. Estimation des capacités d'accueil en première année de licence et PEIP (parcours école ingénieur élève Polytech).

Exposé de la décision :

En raison de la mise en place de l'application Parcoursup (en remplacement d'admissionpostbac) et de son ouverture le 22 janvier 2018, la DGESIP, en lien avec le Rectorat, a demandé aux universités de faire remonter leurs estimations de capacité d'accueil en première année de licence pour le 17 janvier 2018. Il est donc nécessaire que le conseil d'administration arrête les estimations de capacité d'accueil en L1.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Estimation des capacités d'accueil en première année de licence, DUT et PEIP.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	31
Abstentions	0
Votes exprimés	31
Pour :	27
Contre	4

Pièce jointe :

- Tableau de l'estimation des capacités d'accueil en première année de licence et PEIP.

Fait à Tours, le 20 DEC. 2017
Le Président,


Philippe VENDRIX

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

20 DEC. 2017

Transmise au recteur le :

20 DEC. 2017

Sciences de la terre	Sciences de la terre	Tours	45	40	70	42	70	7,1%	
Sciences de la vie	Sciences de la vie	Tours	546	485	340	506	350	17,3%	
TOTAL SCIENCES & TECHNIQUES			1268	1138	765	1186	910	??	
Arts	Histoire de l'art	Tours	187	171	160	178	200	2,1%	
Musicologie	Musique et Musicologie / Musiciens-Interprètes	Tours	137	124	160	129	160	54,5%	
Histoire	Histoire	Tours	261	228	240	238	320	3,8%	
Philosophie	Philosophie	Tours	66	62	55	65	80	9,1%	
Psychologie	Psychologie	Tours	780	654	520	682	520	10,1%	
Sociologie	Sociologie	Tours	286	276	250	288	250	4,0%	
TOTAL ARTS & SCIENCES HUMAINES			1717	1515	1385	1579	1530	??	
PACES	PACES	Tours	1538	1140	1100	1188	1290	8,8%	
Total général		TOTAL GENERAL	7442	6276	5780	6541	6650	14,8%	

LEGENDE:

FLUX: étudiants inscrits en L1 dans une spécialité dans laquelle ils n'étaient pas inscrits l'année précédente. Elle est composée des néo et des réo internes et externes. (Source OVE)

CAPACITE PARCOURSUP MINI NECESSAIRE: c'est le flux auxquels ont été ajoutés les étudiants supplémentaires attendus (compte tenu de l'augmentation de l'effectif des élèves de terminale, avec une répartition des demandes proportionnelle à la répartition actuelle, toutes choses égales par ailleurs).

Elle est estimée à 266 pour l'université de Tours.

% hors acad 2017: c'est le pourcentage de candidats hors académie qui ont accepté une proposition dans la licence sur APB (sous réserve d'inscription définitive, il est à peu de chose près le pourcentage que l'on retrouve parmi les admis).

Donner une limite à ce pourcentage peut être un levier pour limiter les candidatures sans refuser de candidats de l'académie.

CAPACITE PROPOSEE: c'est la capa APB 2017 si elle était suffisante, sinon c'est la capa minimum nécessaire

Conseil plénier

Séance du lundi 11 septembre 2017

MEMBRES PRESENTS

M. Abdel-Ilhah HAMDOUCH, M. Stéphane MEO, M. Christophe DEMAZIERE, M. Patrick MARTINEAU, Mme Gaëlle BERTON, M. Yannick KERGOSIEN, Mme Laura VERDELLI, M. Ambroise SCHELLMANNNS, Mme Claudine TACQUARD, M. Jean-Louis LABESSE, Mme Elisabeth BARDU, M. Luc LECROISEY, Mme Trianti INDRAPUTRA, M. Etienne CHASSAING, Mme Mélanie JOURDAIN, M. Thibaud CHAPPELLE, Mme Marion SABOK, M. Pierre COMMANDEUR, M. Bruno FENET, Mme Chantal GILLOT, M. Pierre-Rémy LASSALLE, M. Benoît GUIBLIN, M. Frédéric CHAPUIS, M. Pascal LAVY, M. Loïc VIAU, Mme Cécile FORGUE, M. Guillaume GOUBARD

M. Emmanuel NERON, Directeur de Polytech Tours - élu.
M. Jean-François QUINCHON, président du conseil

ONT DONNE PROCURATION

M. Mathieu BONNEFOND a donné procuration à Mme Gaëlle BERTON
M. Pierre COMMANDEUR a donné procuration à M. Patrick MARTINEAU, en séance

EXCUSES

Mme Anne BESNIER – Conseil Régional Centre-Val de Loire
M. Pierre-Rémy LASSALLE – CCI Touraine
M. Fabrice AULAGNET - AIPT

INVITES

M. Nicolas MONMARCHE, chargé de mission auprès des lycées
M. Ameer SOUKHAL, responsable du département Formations par Alternance
M. Pierre GAUCHER, responsable du département Informatique
M. Jean-Marc GIRAULT, responsable du département Electronique et Energie
M. Sébastien LARRIBE, responsable du département Aménagement et Environnement
M. Florent CHALON, responsable du département Ressources 1^{er} Cycle

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte par M. Emmanuel NERON, à 17h30.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL du 29 mai 2017

Aucune remarque n'est formulée sur le compte-rendu du conseil du 29 mai 2017.

Le président du conseil met au vote le compte rendu du conseil :

Le compte rendu du conseil est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

2. MODIFICATIONS DES STATUTS – REGLEMENT INTERIEUR

Une première version des statuts et règlement intérieur a été présentée au conseil du 29 mai 2017. A l'issue d'une relecture effectuée avec le service juridique de l'établissement, les dernières propositions soumises à ce conseil concernent :

- **Statuts** (Art.4) : La parité entre les représentants des syndicats patronaux (UIMM et MEDEF) et représentants des syndicats salariés (CGT). Nous proposons d'ajouter la CFDT, avec leur accord.
- **Statuts** (Art.15) : Modification de la composition des conseils de perfectionnement. Composés actuellement du directeur, de 8 extérieurs et de 8 internes **dont** deux élèves-ingénieurs, nous proposons la composition suivante : du directeur, de 8 extérieurs, de 8 internes **et** de deux élèves-ingénieurs. Leur composition n'excède pas 19 membres » (1+8+8+2).
- **Règlement intérieur** (Art.36) : Ajout du groupe de travail « Informatique Réseau et Télécommunication » dans la liste des groupes de travail.

Ces modifications et ajout sont portés au vote des membres du conseil :
Adoptées à l'unanimité

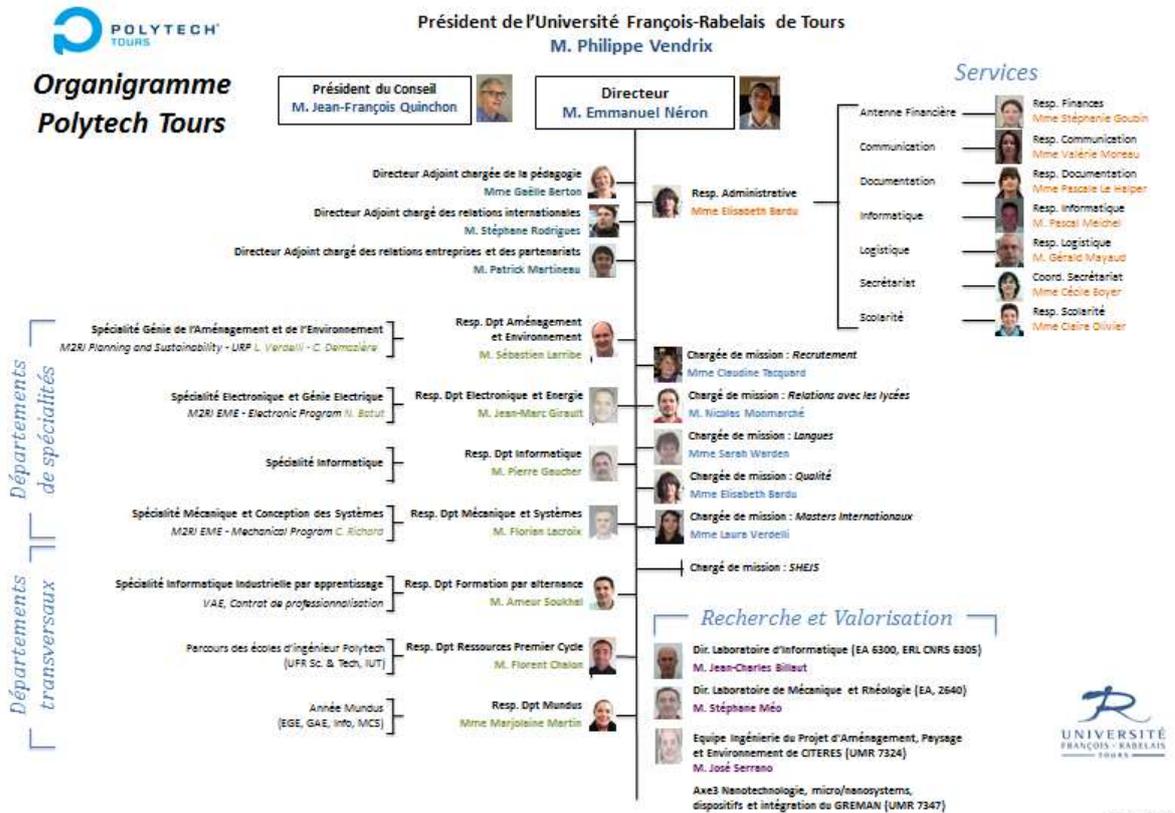
Les statuts ainsi complétés, seront présentés au Conseil d'administration de l'université.

3. ORGANISATION – ORGANIGRAMME de L'EPU

Conformément à l'Art. 13 des statuts, « Le directeur propose à l'agrément du conseil de l'EPU, les noms des responsables de départements [...], ainsi que l'organisation des services et leur responsable ».

Conformément à l'Art. 29 du règlement intérieur, « Le directeur propose et soumet à l'approbation du conseil de l'EPU le nom du responsable de département élu ».

L'organigramme général de la structure (services, responsables des départements de spécialités, et départements transversaux, laboratoires et équipes de recherche & valorisation), reprend l'ensemble de ces informations.



L'organigramme est soumis au vote des membres du conseil par le président du conseil :
L'organigramme annuel est adopté à l'unanimité.

4. LE LIVRET DE L'ETUDIANT ET LE LIVRET DE L'APPRENTI

4.1. Le livret Etudiant

Le livret de l'étudiant est le seul document opposable, voté par le Conseil. Il fixe en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC). Conformément à l'Art 3 des statuts : « le conseil de l'EPU définit le programme pédagogique ainsi que les Modalités de Contrôle des Connaissances dans ses formations ». Eléments consignés dans le livret 2017-2018, sous statut étudiant.

Les informations sur l'association des anciens seront intégrées dans le livret de l'étudiant et dans les livrets de spécialités dès l'année prochaine (2018-2019).

M. Frédéric CHAPUIS suggère de regrouper tous les acronymes dans une annexe.

4.2. Les modifications... en 2017-2018 : Etudiant

- Passage à 18 semaines de la durée des stages de 5^{ème} année dans les spécialités Electronique et Génie Electrique, Mécanique et Génie Mécanique et Informatique, applicable dès cette année, mais déjà effectif dans les faits (p.13). Cette disposition permettra d'afficher un pourcentage plus important aux différentes enquêtes, par des réponses plus précises et plus proches de la réalité.
- Rappel sur la comptabilisation des ECTS acquis à l'étranger (page 13). Valorisation avec mention dans le supplément au diplôme
- Validation du niveau B2 pour les élèves en mobilité au S9 (page 17). Deux niveaux d'évaluation : Externe (TOEIC) et interne (B2 – écrit et oral). Nécessité de tester l'expression écrite.
- Valorisation engagement étudiant (page 23). Circulaire d'application permet de soutenir et de valoriser l'engagement étudiant et la vie associative (Octroi de points bonifiants dans le calcul de la moyenne - grille de comptabilisation de points et compétences).
- Présentation du socle de compétences (page 30). Ajouter dans le livret le socle de compétences, même succinctement. Le but étant de sensibiliser les étudiants sur la démarche compétence et comment elle se déploie au sein de la pédagogie.
- Maquettes mises à jour : 31 à 50

4.3. Les modifications... en 2017-2018 : apprentis

- Ajout d'un paragraphe spécifique aux apprentis dans 1.3.3 "propriété industrielle et confidentialité" faisant référence au contrat d'apprentissage (p.11)
- Valorisation des activités hors cursus en remplacement des activités bonifiantes (p.12-13) : texte commun Ecole.
- Ajout d'un paragraphe sur la nécessité d'avoir souscrit une assurance pour la mobilité (p.22, dernier § de 2.2.5)
- Ajout du référentiel de compétences commun Ecole (Tableau 1, p.23) identique aux autres spécialités. L'ajout sera porté dans le livret Formation industrielle et dans le livret Contrat de professionnalisation l'année prochaine, précise M. Patrick MARTINEAU.

Les livrets sont soumis au vote des membres du conseil :
Votés à l'unanimité

5. LE PLAN D' ACTIONS STRATEGIQUE – Spécialité GENIE DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT (GAE)

Ce travail a concerné l'ensemble des collègues du département et a été au centre des discussions lors des élections des responsables de départements. Il a fait l'objet de réunions spécifiques :

- Réunion de département, le 23 mai 2017
- 1ère réunion du Conseil de perfectionnement, le 13 juin 2017
- Envoi d'une version de travail à l'ensemble de l'équipe pédagogique du DAE, le 7 juillet 2017
- 2ème réunion du Conseil de perfectionnement, le 29 août 2017

M. Emmanuel NERON présente le plan d'actions en 5 axes comprenant les cibles non exhaustives mais privilégiées, notamment par le conseil de perfectionnement qui demande de mettre en avant les besoins en matière d'insertion professionnelle, quantitatifs et qualitatifs et à plus long terme.

- **Axe 1** : Approfondir le suivi quantitatif et qualitatif de l'insertion des diplômés de la spécialité
- **Axe 2** : Renforcer le lien avec les diplômés en vue de suivre leur insertion professionnelle à moyen et long terme
- **Axe 3** : Renforcer les liens structurels avec les acteurs professionnels du secteur, en particulier en renforçant la dynamique de collaboration avec les acteurs privés
- **Axe 4** : Renforcer la proximité avec les professionnels du secteur tout au long de la formation, y compris à travers la mise en valeur des compétences spécifiques des élèves-ingénieurs et les accompagner tout au long de leur formation.
- **Axe 5** : Accompagner les élèves-ingénieurs dans leur construction professionnelle tout au long de leur formation en leur permettant de valoriser les compétences spécifiques acquises, y compris celles acquises à l'international

M. Emmanuel NERON explique que les documents sur les métiers cibles (fiches APEC) ont été pris en compte dans ce plan d'actions. Il manque toutefois des éléments sur la problématique environnementale (ex. Chargé d'études) ainsi qu'un positionnement sur un ou deux items par rubrique expliquant les métiers d'environnement. De même, Il est spécifié, en p. 5, en quoi la spécialité GAE est originale. La spécialité Aménagement et Environnement regroupe des filières à fort aspect professionnalisant sur les années 4 et 5. Elle s'adresse à des étudiants qui ont une formation scientifique avec un fort volume d'enseignement en SHEJS (Sciences Humaines, Economiques, Juridiques et Sociales).

M. Emmanuel NERON demande s'il y a des remarques sur la structure générale.

M. Abdel-Ilhah HAMDOUN fait ressortir que la filière UIT (Urbanisme et Ingénierie Territoriale), n'apparaît plus dans le texte et dit être gêné par le fait de la disparition de la mention urbanisme (APERAU, AESOP) non identifiable. La part laissée à l'urbanisme est conséquente dans l'un des 4 domaines énoncés, souligne M. Emmanuel NERON et de proposer une rédaction : Item 4 p.5 : « Dans un parcours proposant 2 filières «IUT », « IMA »... ». M. Abdel-Ilhah HAMDOUN accepte la proposition.

La mention d'« ingénieur écologue » présente sur l'APEC offre un éventail de métiers plus large qu'« ingénieur aquatique » souligne M. Christophe DEMAZIERE. Les items 1 à 3 plus fortement connectés avec les éléments environnementaux de la spécialité répondent à cette problématique, répond M. Emmanuel NERON.

Concernant l'axe 2, M. Stéphane MEO questionne sur la limite à 90 du nombre d'élèves-ingénieurs admis en année 3. La spécialité est habilitée par la Cti pour accueillir 120 étudiants. Il convient donc d'adapter le recrutement au placement, précise M. Emmanuel NERON.

M. Abdel-Ilhah HAMDOUN évoque un autre point concernant l'axe 5.2. La phrase « renforcer l'incitation.... Parcours ADAGE-IMA-ITI-RESEAU » laisse à penser qu'il existe 4 filières différentes et que la logique d'un tronc commun disparaît.

Derrière ce parcours, il ne s'agit pas de gommer les filières et les options, mais d'impliquer les collègues dans la professionnalisation par l'animation des stages de 4^{ème} et de 5^{ème} année au niveau des options (parcours) notamment, rappelle M. Sébastien LARRIBE et d'ajouter que ce document n'a pas pour objet de changer la maquette.

M. Christophe DEMAZIERE ne pense pas que cette approche puisse favoriser l'insertion professionnelle, néanmoins la proposition permet d'inciter les étudiants à construire leur parcours.

M. Emmanuel NERON confirme que cette disposition de qualifier les stages (qui ne le sont pas aujourd'hui), offre à l'étudiant la possibilité, par le truchement des stages de 4^{ème} et de 5^{ème} années en correspondance avec un projet professionnel et par un choix d'atelier, de colorer son diplôme (ex : carrière envisagée dans les réseaux et transports).

M. Jean-François QUINCHON rappelle qu'il nous faut répondre à l'injonction de la Cti par une réponse adaptée pour que la spécialité survive. L'idée de renforcer le poids des stages dans la compétence des étudiants est un levier de qualification complémentaire indéniable.

Le Président du conseil soumet au vote le plan d'actions stratégique de la spécialité Génie de l'Aménagement et de l'Environnement :

Le plan d'actions stratégique est adopté à l'unanimité

6. DEMARCHE QUALITE

M. Emmanuel NERON souligne que la démarche qualité n'a de sens que si elle est comprise de tous et d'insister sur les bénéfices attendus. Devant l'ampleur du travail et du calendrier très serré, M. Emmanuel NERON a fait le choix de faire appel à un consultant, APIQ-Conseil. Cela nécessitera de mettre en place un travail important assuré par l'ensemble des relais internes que sont les personnels et étudiants et ce très prochainement.

Etat des lieux :

Documents stratégiques :

- Axes stratégiques – votés en conseil
- Cartographie des processus
- Enquête parties prenantes externes et internes => Version initiale SWOT

Gestion Electronique de Documents (GED) – editic :

- Mise en place par silos
- Première formation aux utilisateurs

Groupe de travail

- Communication

Vers une mise en place opérationnelle :

- Modélisation Processus /procédure
- Indicateurs de pilotage et de suivi
- Mise en œuvre dans nos activités
- Utilisation efficace de la GED

M. Frédéric CHAPUIS questionne sur l'expérience de la Sté APIQ et souligne l'intérêt de s'engager en ayant pour but la certification.

M. Olivier JOUBERT est responsable du déploiement de la qualité au sein de chez SKF précise M. Emmanuel NERON. La rencontre a permis de fixer le contour de nos attentes et d'obtenir des réponses claires. M. Benoît GUIBLIN souhaite savoir si des audits internes sont pratiqués. Cette pratique existe au sein du réseau Polytech répond M. Emmanuel NERON. Le groupe de travail qualité, favorisant les échanges de bonnes pratiques avec des niveaux de mise en œuvre, toutefois disparates d'une école à l'autre, devrait être à nouveau relancé.

M. Ambroise SCHELLMANNNS interroge sur le nombre d'écoles certifiées au niveau du réseau Polytech ; 5 écoles sont actuellement certifiées.

Soutien à la mise en place : consultant Qualité (APIQ)

		durée	détail	Quand
Le diagnostic et l'état des lieux	L'identification de l'existant et des écarts éventuels avec les référentiels et exigences de la norme ISO 9001:2015 et autres	1	1	3ème semaine sept-2017
	La détermination des orientations en terme de système et s'accorder sur les attentes en termes d'objectifs et de performance attendue			
	La définition de la future cartographie des processus	1	1	1ère quinzaine oct-2017
	La validation du contenu et du champ de la mission du Prestataire			
L'accompagnement : Etape 1 - établir le fondations du projet	Modélisation des processus (1 jour)	1	1	1ère semaine nov-2017
	Identification des processus, de leur finalité et leur pilotage.			
	Rédaction des fiches d'identité de processus (2 jour)	2	4 à 5	27 jours de travail sur 5 semaines nov-déc-2017
L'accompagnement : Etape 2 – Développement opérationnel du système:	Aide à la rédaction de la documentation opérationnelle (2 jours)	2	4 à 5	mi-février->fin avril
	Suivi d'avancement du projet et accompagnement opérationnel (4 jours)	4	4 à 5	debut avril-> fin juin
La validation de la mise en œuvre et la préparation de la certification	Le Prestataire réalise l'audit du système de management ainsi que 1 audit de processus en doublon avec le responsable du projet interne	2	2 à 3	oct-18
	Le Bénéficiaire réalise les autres audits des processus restants, par son responsable projet interne. Le Prestataire valide les constats, les	1	1	nov-18

7. POINT SUR LES ADMISSIONS

Mme Claudine TACQUARD présente les chiffres du recrutement à cette rentrée 2017. Ces chiffres incluent les redoublements et la forte augmentation des étudiants issus d'IUT dans un contexte prenant en compte que de très nombreuses écoles d'ingénieurs prennent des IUT. Cette tendance reste à maintenir.

7.1. Un recrutement à son plus haut niveau :



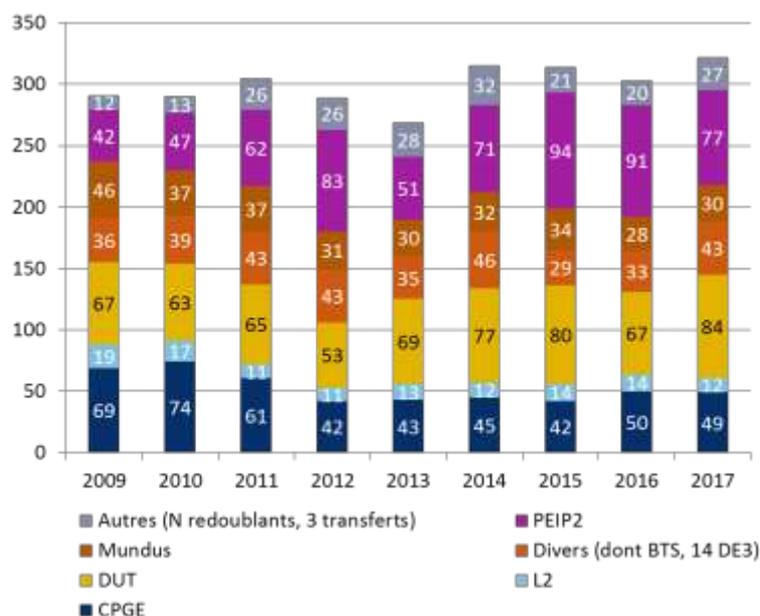
Mme Claudine TACQUARD souligne que le nombre d'étudiants annoncé actuellement ne peut pas être dépassé. Un travail préparatoire de ventilation des étudiants, série par série, doit être effectué avec une annonce en amont.

Mme Gaëlle BERTON demande si pour s'aider dans le choix, il est possible de faire apparaître la qualité des étudiants ? Les critères considérés au niveau du réseau sont la note moyenne pour les IUT, le rang moyen pour les CPGE. Ils seront portés à la connaissance du conseil pour les analyses futures. Les résultats définitifs seront connus vers le 20 septembre.

7.2. Effectifs par spécialité :



7. 3. Admission en 3^{ème} année d'ingénieur par série :



Une seconde observation porte sur l'effectif en diminution des étudiants issus du PeiP (91 à 77). Il conviendra de mener la réflexion avec les étudiants et l'équipe pédagogique afin d'inciter les étudiants à continuer leur cursus ingénieur à Tours, en dehors du facteur géographique.

7.4. Le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP)

PeiP1 A (Math, Physique-Chimie UFR des Sciences et Techniques)

- 128 Présents rentrés pour 120 places dont 30 filles
- 98,4% mentions AB, B, TB au BAC
- 79% mentions B et TB (82 l'an dernier)
- 90 étudiants sont inscrits en 2ème année du PeiP A

PeiP2 A* (post-PACES) (PeiP2, Physique-Chimie – UFR des Sciences et Techniques accès PACES)

- 18 Présents rentrés pour 24 + 6 places dont 10 filles

PeiP1 D* – (IUT RT Blois, IUT GEII Tours) * *Projet AVOSTTI*

- 5 Présents rentrés pour 24 places, aucune fille
- 5 GEII IUT Tours
- 100% mention B, TB au BAC

7.5. Les programmes internationaux

Pour ce qui concerne **les étudiants issus de Mundus**, un équilibre est constaté sur les 4 spécialités. Depuis l'année passée, procédure simplifiée pour quelques-uns de nos partenaires facilitant l'obtention du visa.

Programme Mundus :

- Présents : 30 étudiants : EGE : 7 étudiants ; GAE : étudiants ; MCS : 9 étudiants ; Info : 9 étudiants

Mobilité entrante programmes internationaux :

- Présents : 12 étudiants : ESEE : 2 + 1 Mundus ; Info : 1 Mundus ; GAE : 5 ; MCS : 2 + 1 Mundus

Programme AVOSTTI International :

- Présents : 2 étudiants (dernière année)

Numériquement les objectifs sont atteints et stables souligne M. Emmanuel NERON. Toutefois, des réflexions devront porter sur :

- L'orientation des PeiP (en vœux 1 en particulier / l'origine du BAC ...)
- La répartition par filière de recrutement : le nombre de places affichées a un réel impact sur le recrutement
- Le suivi des admis pendant l'été (8 non présents à la rentrée avaient validé leur admission au 28 juin)

L'importance de la **plateforme IMMOJEUNE**, pour faciliter l'accès au logement des primo-arrivants est soulignée. Sur ce point, Mme Claudine TACQUARD évoque les difficultés de logement que peuvent rencontrer les étudiants (3 abandons pour cette raison). Une information sera faite auprès des étudiants en cours d'année.

Les 3 Masters2 RI ont tous ouvert l'année 2016-2017.

Deux ont ouvert à cette rentrée 2017 :

- Electronic and Mechanical Engineering : 12 étudiants confirmés (chiffre provisoire)
- Planning and Sustainability : 21 étudiants confirmés (chiffre provisoire)

Journée commune de rentrée 2017-2018, le lundi 2 octobre

Rappel : dernière année d'ouverture des M2RI dans le format actuel ; le M2RI Planning and Sustainability a déposé un dossier pour reconduire la formation en anglais dans un nouveau format sur 2 ans (M1 et M2 en Aménagement).

7.4. Prévisions de recrutement

Selon l'Art.3 des Statuts : « Le conseil arrête les objectifs de recrutement des élèves ingénieurs et étudiants », Calendrier : proposition des places aux concours 2018 (GEIPI Polytech), dès fin septembre 2017

- Spécialités ingénieur : EGE : 35 ; GAE : 90 ; Info : 90 ; Info Indus : 30 ; MCS : 70
- Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech : PeiPA : 120 ; PeiP STI2D : 24 ; PeiP-Post PACES : 30
- Master ... A suivre.

M. Emmanuel NERON tient à souligner le très bon recrutement à cette rentrée, surtout dans le contexte d'être passés de 90 à 120 en capacité d'accueil.

Les objectifs de recrutement sont soumis au vote des membres du conseil :
Ils sont adoptés à l'unanimité

8. VIE ETUDIANTE

8.1. Subvention Club GALA

Le projet du GALA est présenté par Gabriel CONESA de WARLINCOURT, président du Club GALA. Les dépenses estimées s'élèvent à 72 095€ contre 32 807€ l'année passée. Cette différence se justifie essentiellement par le coût de la salle « le Vinci » à Tours. Les recettes à ce jour de 53 500€, devront être comblées par les sponsors partenaires.

M. Emmanuel NERON souhaite établir un lien avec l'association des anciens : Mme Cécile FORGUE et M. Guillaume GOUBARD, tous deux membres du conseil. M. Guillaume GOUBARD propose, à cette occasion, que l'annuaire des anciens puisse être distribué (tarif adapté proposé). Cette proposition est à discuter.

La subvention accordée par l'Ecole s'élève à 12 000€ (participation annuelle de 6000€ + cocktail 5 500€) organisé les années précédentes par l'Ecole). Un compte rendu de l'utilisation de la subvention sera demandé par le conseil (octobre 2018).

Cette subvention de 12 000€ est soumise au vote :
Adoptée à l'unanimité

8.2. Semaine de ski

La semaine de ski se déroulerait du 20 au 27 janvier 2018 (1^{ère} semaine de S2) pour un coût de 337€. Le principe est accordé avec obligation pour les étudiants de rattraper l'ensemble des enseignements non suivis. (Projets des 5A).

M. Etienne CHASSAING souligne qu'à l'expérience de l'année passée, il s'agit d'une semaine chargée et demande que l'information soit diffusée largement.

9. QUESTIONS DIVERSES

Calendrier des conseils :

- un conseil, le 20 novembre 2017
- un conseil, le 26 mars 2018
- **un conseil exceptionnel**, le 14 mai 2018 (élection directeur)
Calendrier : Avis de vacance du poste : fin mars ; date de retour des candidatures, le 19 avril 2018 ; prise de fonction, le 23 juin 2018.
Le Directeur est nommé par le ministre sur proposition du conseil de l'Ecole
- un conseil, le 11 juin 2018

Informations Réseau Polytech

Serge Pravossoudovitch (Directeur de Polytech Montpellier) est le nouveau coordinateur du réseau Polytech
Assisté de deux coordinateurs adjoints :

- Françoise Delpech (Polytech Grenoble) : Recrutement
- Emmanuel Néron : Pédagogie

De deux directeurs animateurs des commissions :

- Philippe Bolon (Polytech Annecy Chambéry): Relations Internationales
- Yves Bernard (Polytech Paris Sud) / Guy. Reumont (Polytech Lille) - Relations entreprises

Deux nouveaux directeurs en septembre 2017 :

- Philippe Bolon (Annecy-Chambéry), succède à Laurent Foulloy
- Alexandre Caminada (Nice) succède à Philippe Gourbesville

Mise en place de la Fondation Polytech

2ème CA le 21 septembre : Règlement intérieur, charte

Transfert des personnels sur contrat SIU -> fondation Polytech

Transfert du fond de roulement de Lille (Lille1) vers la fondation Polytech

Information Polytech Tours

- Soutenances de stages des années 5 communes à l'ensemble des spécialités, sur la journée du 21 septembre : Ouvertes aux élèves-ingénieurs entrant en année 5 et accueil des tuteurs de stages
- Prix de thèse sur la ville, le 19 septembre
- Accueil du Conseil national des universités de 27^e section – Informatique (CNU), les 19, 20 et 21 septembre
- Organisation Journée Recherche Bermudes Gotha, les 26 et 27 septembre
- Accueil « Lean Management », le 8 novembre
- « Touraine Tech » 23/02/2018
- Présence d'une équipe d'étudiants entrepreneurs au Concours Lépine de Strasbourg – 2ème prix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président du Conseil
Jean-François Quinchon

